

Université Mustapha STAMBOULI-Mascara

**Rectorat**



جامعة مصطفى اسطبولي-معسكر

مديرية الجامعة

N° 02../ U.M.S.M/2023

Mascara le....23.FEV.2023.....

NIF N°408020000290087

### **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université de Mascara informe **l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°04/UMI/2023 relatif à « prise en charge de l'hébergement des enseignantes ,des enseignantes étrangers ,des délégations officielles et des parties prenant part aux différentes manifestations scientifiques de l'Université de Mustapha STAMBOULI - Mascara , au titre de budget de fonctionnement de l'exercice 2023».**

le projet cité ci-dessus est attribué provisoirement à :

Soumissionnaire retenu	Note globale	Montant de la soumission	Délai d'exécution	Critère d'attribution
SARL AGREMAS	100 points	72 190.70 DA en TTC	Du 05/03/2023 au 31/12/2023	Mieux disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des recours compétente dans **dix (10)** jours qui suivent la première parution du présent avis conformément à l'article 82 alinéa 1, 2,3 et 4 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités à se rapprocher du Service Contractant au plus tard **trois (03)** jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

**Le Recteur de l'Université**

مدير الجامعة  
الاستاذ براهيم نظامي